

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



Semaine de la mobilité 2016
Orléans et son AgglO : Les services de stationnement

Faciliter le stationnement en ville PayByPhone : paiement à distance du stationnement

Afin de faciliter le quotidien des automobilistes, la Ville d'Orléans met en place à compter du 29 août 2016, un nouveau service permettant le paiement à distance pour stationner en ville.

**PayByPhone** est un service **simple**, **gratuit et sécurisé** offrant la possibilité de payer son stationnement par téléphone (via une application mobile ou un serveur vocal) ou par internet, sans se déplacer à l'horodateur, mais également de prolonger sa durée de stationnement à distance ou de la stopper avant la fin, avec un paiement à la minute.

En outre PayByPhone prévoit une option de rappel de fin de stationnement ainsi que le téléchargement d'un justificatif électronique.

Ce service est disponible pour tous les usagers : visiteurs, résidents, abonnés ou non... Et la vérification de validité du stationnement s'effectue par un simple contrôle de la plaque d'immatriculation des véhicules stationnés.





## Faciliter les trajets domicile-travail dans l'AgglO Tao et ses nouveaux Tarifs Etudiants et Salariés

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Tao, le réseau de transport en commun de l'AgglO propose une évolution des tarifs et crée des tarifs réduits pour les étudiants et les salariés des entreprises conventionnées. Cela vise d'une part à enrichir la gamme tarifaire, et d'autre part à renforcer l'attractivité du réseau Tao pour des usagers spécifiques.

## Les nouveaux tarifs étudiants et apprentis

- ✓ Tarif mensuel: 21,80€ soit une réduction de 50% par rapport au tarif tout public
- ✓ Tarif annuel: 182,30 € soit une réduction de 58% par rapport au tarif tout public Les nouveaux tarifs salariés

Dans le cadre du PDE\* cet abonnement LIBERTE MOIS est proposé aux nouveaux usagers pour une durée de un an :

- ✓ Tarif PDE mensuel salarié de 26 ans : 7,65 €
- ✓ Tarif PDE mensuel salarié + de 26 ans : 10,65 € 50% directement pris en charge par l'entreprise (prime transport) et 25% restants pris en charge par Keolis et l'employeur, à parts égales.

Rejoindre facilement le centre-ville

La solution P+R

Le réseau Tao c'est aussi des Parcs Relais surveillés, une solution de transport simple et astucieuse pour les salariés afin de rejoindre le centre-ville d'Orléans en combinant voiture, parking et Tram.

Accessible directement avec tout titre ou abonnement Tao, en le validant à l'arrivée, il est également possible d'acheter à l'entrée le titre P+R (3€), valable pour un aller/retour en tram pour tous les occupants du véhicule.

Les Parcs Relais sont surveillés du lundi au samedi, de 7 heures à 20 heures, sauf les jours fériés. En dehors des heures de surveillance, ces Parcs Relais sont libres d'accès aux véhicules.

<sup>\*</sup> Plan de Déplacement d'Entreprise : ce tarif est réservé aux entreprises ayant signé une convention avec Keolis.